

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente • (Page 07)

Charbon

Le Royaume-Uni ferme une de ses dernières mines

La dernière mine de charbon vient de fermer en Angleterre. S'il en reste... • (Page 08)

Carburant

Les cours du pétrole reculent après l'OPEP+

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les dix pays producteurs alliés ont continué... • (Page 08)

Microcrédits au Togo

• (Pages 03)

20 milliards FCFA pour relancer les PME



Deuxième stratégie nationale de la statistique

• (Page 04)

Le Togo va déboursier 34,81 milliards FCFA entre 2020 et 2024

Meilleur hôtel d'Afrique 2020

L'Hôtel du 2 Février nommé aux World Travel Awards

L'Hôtel du 2 Février de Lomé est parmi les 16 hôtels africains retenus pour l'édition 2020 des World Travel Awards. • (Page 02)

CEDEAO

L'ERCA échange avec les commissions de la concurrence

L'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ERCA) organise une réunion virtuelle d'une journée... • (Page 06)

Marché financier régionale

Le Togo lève 33 milliards FCFA

L'Etat togolais vient de lever 33 milliards FCFA pour l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT). • (Page 04)

Promotion de l'entrepreneuriat

La foire Adjafi 2020 en mode virtuelle

L'édition 2020 de la Foire Adjafi, un cadre de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes togolais et des pays de la... • (Page 11)



Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :

L'économiste du Togo



A la propagation du coronavirus au TOGO

Meilleur hôtel d'Afrique 2020

L'Hôtel du 2 Février nominé aux World Travel Awards

L'Hôtel du 2 Février de Lomé est parmi les 16 hôtels africains retenus pour l'édition 2020 des World Travel Awards.



● Junior AREDOLA

Rénové en une infrastructure moderne il y a quatre ans de cela, l'Hôtel du 2 Février de Lomé est en compétition dans la catégorie « meilleur hôtel d'Afrique 2020 » de la 27^{ème} édition des World Travel Awards. Seul établissement 5 étoiles du Togo, l'Hôtel du 2 Février affronte des hôtels d'Afrique du Sud, du Botswana, de l'Égypte, du Kenya, de la RD Congo et du Soudan. Le vote se déroule jusqu'au 24 septembre prochain. Les internautes ont la possibilité d'exprimer leur vote via le site www.worldtravelawards.com. Ainsi, donc, World Travel Awards (WTA) invite les professionnels de l'indus-

trie et les consommateurs du monde entier à voter pour les meilleures marques de voyages et de tourisme au monde. Le vote est désormais ouvert pour l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'océan Indien, l'Amérique du Nord, le Moyen-Orient et l'Océanie. Graham Cooke, fondateur de la WTA, a déclaré que « le vote étant désormais ouvert dans plusieurs régions, il est temps de faire entendre votre voix en votant pour les organisations qui élèvent la barre de l'excellence du voyage. La WTA est considérée comme la plus haute distinction de l'industrie et votre vote peut vraiment faire la différence. » Les nominés cette année couvrent un large éventail de

catégories, notamment l'aviation, les attractions touristiques, la location de voitures, les croisières, les destinations, les hôtels et complexes hôteliers, les réunions et événements, les agences de voyage, les voyageurs et la technologie du voyage. WTA a été créé en 1993 pour reconnaître, récompenser et célébrer l'excellence dans tous les secteurs de l'industrie du tourisme. Aujourd'hui, la marque WTA est reconnue mondialement comme le gage de qualité ultime, les gagnants établissant la référence à laquelle tous les autres aspirent. Chaque année, WTA couvre le monde avec une série de cérémonies de gala régionales organisées pour reconnaître et célébrer le succès individuel et collectif dans chaque région géographique clé. Les cérémonies de gala de la WTA sont largement considérées comme les meilleures opportunités de réseautage dans l'industrie du voyage, auxquelles participent des chefs de file du gouvernement et de l'industrie, des sommités et des médias imprimés et audiovisuels internationaux.



AUX DÉCIDEURS ... NP

Vigilance oblige

Grâce à une nouvelle ordonnance prise le 14 août 2020, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a décidé de la prorogation jusqu'au 15 septembre 2020 inclus, de toutes les mesures relatives à la gestion du Coronavirus. Vigilance oblige donc au vu de l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire au Togo. Ainsi, les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 restent toujours en vigueur pour un mois encore.

Les toutes dernières mesures économiques prises en faveur des acteurs économiques et des ménages, ainsi que celles d'ordre sociales existant déjà, sont concernées par ces mesures préventives. Aussi, l'ordonnance autorise en outre le Premier ministre à prendre par décret, sur rapport du ministre de la santé et aux seules fins de lutter contre la propagation de l'épidémie, les mesures nécessaires pour faire face à la maladie.

La pandémie frappe le Togo depuis mars dernier. Plus de 1000 cas ont été officiellement recensés et la population est appelée à respecter les gestes barrières et la distanciation physique. Le pays a allégé le dispositif en autorisant le 1er août une réouverture de l'aéroport de Lomé. De même, le Gouvernement, à travers une nouvelle ordonnance signée le 30 juillet dernier par le Président de la République, a décidé d'octroyer de nouvelles réductions fiscales aux acteurs économiques. Ces nouvelles mesures qui viennent s'ajouter à celles adoptées en avril dernier, visent à soutenir davantage les opérateurs économiques et les ménages, dans ce contexte de crise liée à la pandémie de coronavirus.

Dans le détail, l'exécutif suspend les sanctions fiscales en cas de redressement de défaut ou de retard de dépôt des déclarations fiscales, des impôts et taxes. Toutefois, précise l'ordonnance, les pénalités légalement notifiées seront comptabilisées pour des raisons de statistiques. Une réduction spéciale de 25% sur l'acompte de la patente est accordée au titre de l'exercice fiscal 2020, aux entreprises opérant dans le secteur des transports, de l'hôtellerie, la restauration et aux organismes assimilés agréés, ainsi qu'aux organisateurs de circuit touristique agréés (au lieu des 10% décidés en avril). Dans la même dynamique, les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, bénéficient d'une réduction de 50% sur le deuxième acompte.

Les procédures des contrôles fiscaux externes sur place au sein des entreprises sont suspendues durant la période de la crise, mais les pouvoirs publics pourront procéder aux Contrôles sur pièces (CSP) dans le cadre des travaux de bureau ou du télétravail. Pendant la même période, les délais prévus dans le cadre de la conduite des procédures de contrôle fiscal opérationnel sont suspendus, tant pour le contribuable que pour l'administration fiscale, sans qu'aucune décision en ce sens de l'autorité administrative ne soit nécessaire.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Microcrédits au Togo

20 milliards FCFA pour relancer les PME

Le gouvernement togolais met en place un fonds 20 milliards FCFA pour relancer les PME impactés par la crise. A cet effet, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) et la banque Orabank-Togo ont signé le vendredi 21 août 2020 à Lomé, une convention de partenariat pour la mise à disposition des Micros Entreprises, Très Petites Entreprises et AGR, à travers les guichets d'Orabank-Togo, par le FNFI d'un fonds de microcrédits dont l'accès se fera à un taux d'intérêt bonifié.

• Nicole ESSO

Une bouffée d'oxygène pour les PME au Togo. Le gouvernement s'est engagé à renforcer la résilience des entreprises dont les activités économiques sont impactées afin de favoriser une meilleure productivité et une plus grande création de richesses. Il s'agit, entre autres, de faciliter aux Petites et moyennes entreprises l'accès aux financements structurants pour une reprise progressive de leurs activités. Dans cet élan, le Secrétariat d'Etat auprès du Président de la République, chargé de l'inclusion financière et du secteur informel a mis en place un fonds pour accompagner les acteurs économiques, quelque soient leurs secteurs d'activité. Et c'est au FNFI de mettre en œuvre cette vision

du gouvernement. Cette ligne financière permettra d'octroyer via les établissements bancaires 20 milliards de FCFA de volume de crédits directs destinés aux acteurs économiques qui en feront la demande. Les bénéficiaires de la convention signée le vendredi 21 août 2020, sont les micros et petites entreprises (MPE) et les activités génératrices de revenus (AGR) éligibles intervenant dans les secteurs productifs notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce, les prestations de Services ainsi que dans tout autre secteur éligible par le FNFI ou ORABANK-TOGO. Peuvent bénéficier de ce crédit, les entreprises ayant entre autres ouvert un compte courant dans les livres d'ORABANK-TOGO avec un chiffre d'affaire annuel inférieur



ou égal à 20 000 000 de FCFA, déclaré dans la liasse fiscale (OTR). Le montant du crédit est de 10.000.000 FCFA au maximum, soit 50% du chiffre d'affaire. Ces crédits devant être mis en place avec toute la rigueur professionnelle nécessaire et à un taux bonifié fixé à 5% (soit un gain de 3 à 4 points en rapport avec les taux pratiqués usuellement sur le marché). «La présente signature de convention vient donner un coup de pouce financier aux multiples entreprises nationales afin qu'elles puissent renforcer leurs activités créatrices de valeurs économiques et d'emplois. Le FNFI et Orabank Togo s'en-

gagent ainsi résolument dans la durée à permettre aux entreprises nationales de poursuivre leur croissance», a déclaré N'DASSIM Tchitchabalo Songaï, Directeur Général du FNFI. Il poursuit que « ce produit vient pour renforcer la résilience des entreprises affectées par la pandémie du coronavirus ». Pour sa part, Guy-Martial AWONA, Directeur général de Orabank Togo s'est réjoui de l'aboutissement du processus consacré par la signature de cette convention. « C'est un produit ouvert à toute la population. Toute entreprise faisant un chiffre d'affaire inférieur ou égal à 20 millions FCFA peut

bénéficier de ce produit mis en place grâce au FNFI et au gouvernement. Les dossiers qui seront déposés par les potentiels bénéficiaires seront traités avec une grande célérité », a-t-il précisé. Ayant débuté ses activités depuis 2014 avec exclusivement les Institutions de

Microfinance, le FNFI a ouvert la voie depuis Janvier 2020 aux établissements bancaires, notamment Orabank-Togo avec qui le produit Nkodédé d'un montant maximal de 10.000.000 FCFA est également mis à la disposition des bénéficiaires FNFI en fin de cycle des produits.



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Deuxième stratégie nationale de la statistique

Le Togo va déboursier 34,81 milliards FCFA entre 2020 et 2024

Les acteurs du Système Statistique National (SSN) ont procédé à la validation de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-II) 2020-2024 du Togo, le vendredi 21 août dernier à Lomé.

● Bernard AFAWOUBO

La stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-II) pour la période 2020-2024 adoptée par le Togo pour le renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux et le soutien de la mise en place du Plan National de Développement (PND) a fait l'objet de validation le vendredi 21 août dernier au cours d'un atelier organisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) à Lomé. Après l'adoption et la mise en œuvre de la première Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-I) sur la période 2009-2013, il est nécessaire d'élaborer une nouvelle stratégie pour répondre aux enjeux de l'heure. Le gouvernement togolais conscient de l'importance de disposer d'une nouvelle stratégie pour le suivi et l'élaboration du Plan National de Développement (PND) pour la période 2018-2022, l'agenda 2030 relatif aux Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'Union africaine, s'est engagé depuis 2018 dans le processus d'élaboration de la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-II). Cette stratégie a été élaborée autour de trois axes à savoir le renforcement des capacités institutionnelles et de la coordination, la production des statistiques de qualité et la promotion de la culture statistique. Cet atelier est organisé en vue d'obtenir l'adhésion de tous les acteurs du Système Statistique National (SSN) et de prendre en compte leurs préoccupations. Ainsi au cours de cet atelier, le document de la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-II) sera présenté aux acteurs du Système Statistique National



(SSN) qui vont examiner le contenu et en suite s'en suivra sa validation du document. « La méthodologie qui a été utilisée pour élaborer cette stratégie sera présentée pendant les travaux, la feuille de route exploitée et ensuite les résultats de la synthèse de la stratégie seront présentés. Les participants donneront ensuite leur avis sur le travail effectué et apporteront une amélioration. C'est tout ceci qui nous réunit ce jour ici » a indiqué Animaou Tchiou, Secrétaire général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).

La SNDS-II pour la période 2020-2024 coûtera 34,81 milliards de FCFA à l'État

La deuxième stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-II) offre aux différentes parties prenantes du Système Statistique National (SSN) un cadre d'orientation pour une meilleure coordination, une harmonisation des outils méthodiques, une amélioration de la production et pour l'utilisation des données statistiques. A en croire le Secrétaire général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), elle permettra également d'avoir une meilleure visi-

bilité sur le financement des activités statistiques. La stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-II) pour la période 2020-2024 coûtera 34,81 milliards de FCFA à l'État et ses partenaires techniques et financiers. Spécifiquement, au niveau de l'axe stratégique 1 (5,75 milliards de FCFA de budget), en plus la finalisation des réformes institutionnelles et organisationnelles, il sera question selon l'INSEED, d'organiser, de structurer et de coordonner la programmation statistique en renforçant le SSN en ressources de qualité. L'axe stratégique 2 dont le coût s'élève à 26,91 milliards de FCFA soit, 77,32% du coût global) prévoit de son côté, la réalisation du 5e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), une série d'enquêtes socio-économiques et la production d'annuaires statistiques devant soutenir le suivi de la mise en du PND et des ODD. En ce qui concerne l'axe stratégique 3, dont le budget est estimé à 2,14 milliards de FCFA, il sera question de l'amélioration de la culture statistique et offrira plus de place à la communication. « Il regroupe les activités orientées vers une utilisation optimale des statistiques aux fins de la bonne gouvernance », informent les responsables de l'INSEED.

Marché financier régionale

Le Togo lève 33 milliards FCFA

L'État togolais vient de lever 33 milliards FCFA pour l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT).



● Bernard AFAWOUBO

L'agence Umoa-Titres a annoncé le vendredi 21 Août 2020, les résultats de la 3ème émission simultanée réalisée par la Togo. Selon ces résultats, le pays a levé 33 milliards FCFA à la suite d'une double

émission d'Organisations Assimilables du Trésor (OAT) de maturité de 3 ans et 5 ans. Par ailleurs, les soumissions enregistrées s'élèvent à plus 76,65 milliards FCFA soit un taux de couverture de 255,51% alors que le Trésor ne recherche que 30 milliards FCFA. Soulignons que la

maturité de 3 ans a permis de retenir 12,46 milliards FCFA et pour les 5 ans, 20,54 milliards FCFA qui ont permis au pays de mobiliser respectivement plus de 50 milliards FCFA. L'OAT de 3 ans a un moyen de rendement de 6,25% et celle de 5 ans un rendement de 6,5%.

Secteur agricole

Une commune, une école entrepreneuriale en agrobusiness

Une commune, une école entrepreneuriale en agrobusiness, c'est l'ambition que portent les autorités togolaises, dans leur volonté de promouvoir le secteur agricole. Des échanges ont lieu depuis quelques jours avec les autorités locales en ce sens, de sources proches du ministère togolais chargé du secteur agricole.

Avec ce projet, le Togo va se doter de 117 centres de formation professionnelle aux métiers porteurs dans les chaînes de valeur agricole : production, transformation, commercialisation, prestation de services (de mécanisation, irrigation) et tous autres services connexes. Ceux-ci auront vocation à promouvoir l'agro-business, attirer des investissements privés, accroître le rendement des acteurs et professionnaliser les acteurs agricoles en accord avec l'Axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022). Ce chantier viendra en complément des



initiatives visant à moderniser davantage le secteur agricole togolais pour optimiser sa contribution à l'économie nationale. Notamment le projet d'installation des agropoles dont l'agropole pilote de la

Kara, celui des instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD), l'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs.

Avec Togo First

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Appel d'Offres International (AOI)

CONTRAT CADRE ACHAT ET LIVRAISON AINSI QUE L'INSTALLATION ET ESSAIS, LE CAS ECHEANT, D'EQUIPEMENTS DE BUREAU ET DE RESEAUX POUR LE COMPTE DES INSTITUTIONS DE LA CEDEAO BASEES A ABUJA

Date: 24 Juil 2020 - 17 Sep 2020

Institution: Abuja, Nigeria

Contact:

Avis d'Appel d'Offres

ICB No: 01/ECW-ADM-IT/2020

1. Les Institutions de la CEDEAO basée à Abuja ont alloué des fonds pour l'Achat, la Livraison ainsi que l'Installation et essais, le cas échéant, d'Equipements de Bureau et de Réseaux.

2. La Commission de la CEDEAO, agissant pour le compte des Institutions de la CEDEAO, lance à présent un Avis d'Appel d'Offres pour la soumission d'offres, sous plis fermés, desdits équipements comme décrit ci-dessous :

- Lot 1 : Achat et la Livraison, de Systèmes Informatiques et Accessoires (les quantités et les spécifications sont indiqués dans le DAO);

- Lot 2 : Achat et la Livraison d'Imprimantes (seules), d'Imprimantes Multifonctionnelles (IMF) avec les fonctions de copie et de numérisation ainsi que des Scanners (seuls). Les installations et les essais seront nécessaires pour les imprimantes, les photocopieurs et les scanners multifonctionnels à usage intensif (les quantités et les spécifications sont indiqués dans le DAO) ;

- Lot 3 : Achat et Livraison de Destructeurs de Papiers (les quantités et les spécifications sont indiqués dans le DAO) ;

- Lot 4 : Achat, Livraison, Installation et Essais de Projecteurs (les quantités et les spécifications sont indiqués dans le DAO) ;

- Lot 5 : Achat et Livraison, de Systèmes d'Alimentations Electrique (les quantités et les spécifications sont indiqués dans le DAO) ;

- Lot 6 : Achat, Livraison, Installation et Essais de Systèmes de Réseaux (les quantités et les spécifications sont indiqués dans le DAO).

3. Les six (6) lots sont distincts et indivisible, et le contrat sera attribué par lot. Les soumissionnaires intéressés disposant de l'expérience et des qualifications requises peuvent soumissionner pour un (1), pour plus de (1) lot ou pour les six (6) lots.

4. Un contrat cadre (Achat et Livraison ainsi que l'Installation et Essais, le cas échéant,) sera signé avec les Institutions de la CEDEAO basée à Abuja.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres s'achète seulement auprès de la Division de la Passation des Marchés, Direction de l'Administration générale, Commission de la CEDEAO, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, Nigéria, sur envoi d'une demande écrite et paiement d'une somme de deux cents dollars US (200 US\$) en espèces OU par chèque, à l'ordre de la Commission de la CEDEAO, Abuja.

Pour les soumissionnaires résidant à l'extérieur du Nigéria, le Dossier d'Appel d'Offres peut être envoyé par voie courrier aux soumissionnaires intéressés, sur paiement (virement bancaire) d'une somme non remboursable de deux cents dollars US (200 US\$) à la Commission de la CEDEAO (les frais afférents au virement étant à la charge du soumissionnaire). (Coordonnées bancaires disponibles sur demande).

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse suivante pendant les heures de bureau : Lundi à Vendredi de 9h00 à 16h00 (Heure du Nigeria, GMT + 1), Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration générale, Division de la Passation des Marchés, 1er étage, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro Dis-

trict, PMB 401 Abuja Nigéria. E-mail: procurement@ecowas.int; with copy to sbangoura@ecowas.int; cdeh@ecowas.int; wajala@ecowas.int; vtulay@ecowas.int

7. Les soumissions doivent être valables pour une période de 120 jours après l'ouverture des plis et doivent être accompagnées de Garantie de Soumission (Garantie Bancaire ORIGINALE) comme suit :

- Lot N°1: Systèmes Informatiques: La somme de Vingt mille Dollars Américain (US\$20 000) ou son équivalent dans une des monnaies d'un des pays membres de la CEDEAO;

- Lot N°2 : Imprimantes et Scanners : La somme de Quinze mille Dollars Américain (US\$15 000) ou son équivalent dans une des monnaies d'un des pays membres de la CEDEAO;

- Lot N°3 : Destructeurs de Papiers: La somme de Cinq mille Dollars Américain (US\$5 000) ou son équivalent dans une des monnaies d'un des pays membres de la CEDEAO ;

- Lot N°4 : Projecteurs : La somme de Deux mille Dollars Américain (US\$2 000) ou son équivalent dans une des monnaies d'un des pays membres de la CEDEAO ;

- Lot N°5 : Systèmes d'Alimentations Electrique : La somme de Cinq mille Dollars Américain (US\$5 000) ou son équivalent dans une des monnaies d'un des pays membres de la CEDEAO;

- Lot N°6 : Systèmes de Réseaux : La somme de Cinq mille Dollars Américain (US\$5 000) ou son équivalent dans une des monnaies d'un des pays membres de la CEDEAO.

Les Garanties Bancaires DOIVENT DEMEURER VALABLE pour 150 jours après l'ouverture des offres.

8. Les offres (1 original et 3 Copies) DOIVENT ETRE soumises dans une enveloppe scellée mentionnant clairement "Appel d'Offres international pour l'Achat et la Livraison ainsi que l'Installation et essais, le cas échéant, d'Equipements de Bureau et de Réseaux au profit des Institutions de la CEDEAO basées à Abuja « Ne pas ouvrir, sauf en présence du Comité d'Ouverture » Les enveloppes DOIVENT aussi indiquer le nom du soumissionnaire ainsi que le ou les lot (s) pour lesquelles il soumissionne.

9. Les offres DOIVENT ETRE déposées dans la Boite d'Appel d'Offres de la CEDEAO situé à la Direction de l'Administration Générale, Division Passation des Marchés, 1er Etage, Commission de la CEDEAO, 101, Yakubu Gowon Crescent Asokoro District, P. M. B. 401, Abuja, Nigéria au plus tard le 17 Septembre 2020, à 11h00 (Heure du Nigeria, GMT+1).

10. Les offres seront ouvertes le même jour, en présence des soumissionnaires (face à face ou par vidéo conférence selon la situation prévalente) désireux d'assister à la séance d'ouverture des plis à 11h30 (Heure du Nigeria, GMT+1), à la Salle 523, Commission de la CEDEAO, Abuja, Nigéria.

Commissaire chargé de l'Administration Générale

CEDEAO

L'ERCA échange avec les commissions de la concurrence

L'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ERCA) organise une réunion virtuelle d'une journée pour les commissions nationales de la concurrence (CCN) et les départements de la CEDEAO ce lundi 24 août 2020.

● Vivien ATAKPABEM

L'ERCA est le régulateur de la concurrence régionale dans la région de la CEDEAO avec un mandat de promouvoir la concurrence en Afrique de l'Ouest en réglementant les pratiques commerciales restrictives, les cartels, les aides d'État, les fusions et acquisitions qui sapent le bien-être des consommateurs, l'efficacité du marché et la croissance économique en Afrique de l'Ouest. La réunion fournira une plateforme pour l'échange d'expériences entre les CCN et les départements en charge des questions liées à la concurrence dans les États membres concernant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur leurs opérations et les flexibilités possibles sur la réglementation de l'achèvement dans les nouvelles conditions commerciales et du marché. Causée par la situation de crise. Les États membres envisageraient également généralement l'application du droit de la concurrence dans la région. Le Président de la Commission de la CEDEAO, Son Excellence Jean-Claude Kassi Brou ouvrira la réunion. La réunion comprendra également des contributions d'autres commissions régionales de la concurrence et d'experts tels que M. Hardin Ratshisusu, commissaire adjoint, Commission sud-



africaine de la concurrence; M. Udai S. Mehta, Directeur exécutif adjoint du Centre international de la concurrence, de l'investissement et de la régulation économique du CUTS; et M. Philip Kessler de la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne. La réunion examinera ensuite toutes les lacunes perçues dans les cadres législatifs existants en matière de concurrence et de protection des consommateurs qui pourraient avoir entravé l'application efficace du droit et de la politique de la concurrence dans les situations de crise et examinera les effets de la pandémie de Covid-19 sur les économies des États membres et sur le commerce régional en Afrique de l'Ouest qui, à son tour, peut affecter le fonctionnement des agences de la concurrence. En fin

de compte, des recommandations seraient faites pour améliorer les législations régionales et nationales existantes en matière de concurrence avec des dispositions qui répondent aux priorités du marché suscitées par la pandémie en cours et identifier les domaines de coopération entre les commissions nationales de la concurrence dans ce contexte; les recommandations porteront également sur les domaines de coopération possibles avec les parties prenantes de la région, d'autres organismes de réglementation nationaux ainsi qu'avec les commissions de la concurrence en dehors de la région. On s'attend à ce que les résultats de la réunion facilitent la mise en place d'un cadre plus pragmatique et efficace pour l'application du droit de la concurrence dans la région.

Covid-19

Le virus a muté, plus contagieux mais moins dangereux

Des conclusions de trois études scientifiques, dont l'une dans la revue « Cell » en date du 3 juillet, confirment la thèse du consultant senior à l'Université nationale de Singapour et président élu de la Société internationale des maladies infectieuses, Paul Tambyah, qui avait déclaré que le SARS-CoV-2 aurait subi une mutation génétique le rendant plus contagieux mais moins dangereux.

Peut-être que c'est une bonne chose d'avoir un virus plus infectieux mais moins meurtrier", souligne Paul Tambyah auprès de l'agence de presse Reuter. "C'est dans l'intérêt du virus d'infecter davantage de gens mais sans les tuer, puisqu'un virus dépend de son hôte" pour survivre, ajoute-t-il. Après sa sortie de Chine et son arrivée en Europe, une variante du nouveau coronavirus, qui mute en permanence comme tout virus, est devenue dominante, et c'est cette version européenne qui s'est ensuite installée aux États-Unis. La variante, nommée D614G, concerne une seule lettre de l'ADN du virus, à un endroit contrôlant la pointe avec laquelle il pé-



nètre les cellules humaines. Alors qu'au premier mars la variante D614G n'était observée que dans 10% des séquences génétiques du virus étudiées par les chercheurs, celle-ci se retrouvait dans 78% des séquences à la mi-mai, indiquent les auteurs de l'étude publiée dans Cell. En attendant des études sup-

plémentaires, l'augmentation en France du nombre de cas, pour l'instant décorrélée du nombre d'entrées à l'hôpital et en réanimation, conduit à s'interroger sur une évolution de sa virulence. Ces études couplées aux indicateurs sur la létalité incitent à l'optimisme.

Avec Financial Afrik

Banque

Deux nouvelles nominations à la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, le vendredi 21 août 2020, la nomination de Samuel Mugoya Higenyi au poste de Directeur du Département des syndicats et des solutions clients, avec effet au 1er août 2020 et de celle de David J. Simpson au poste de Directeur de l'Unité de vérification de la conformité et de la médiation (CRMU/BCRM), à compter du 1er septembre 2020.



● Nicole ESSO

De nationalité ougandaise, Samuel Mugoya Higenyi apporte à la Banque plus de trente années d'expérience dans les banques commerciales panafricaines, le financement du développement et les secteurs pétrolier et gazier. En février 2017, il a rejoint la Eastern and Southern Trade and Development Bank (« TDB ») en tant que cadre de direction pour la mise en place du Département des syndicats et des délégations de crédit. Durant ces trois dernières années, M. Higenyi a mis en œuvre la stratégie de prêts syndiqués de la TDB, visant à financer les besoins en infrastructures des États membres souverains. En outre, il a piloté les activités visant à répondre aux besoins de financement en capital à moyen et long terme des clients institutionnels, qui se sont soldées par le montage et le bouclage de prêts syndiqués d'un montant de plus de 5 milliards d'USD. Il s'agit notamment de prêts syndiqués d'un montant de 3,2 milliards d'USD mis en place pour le Kenya (2017-2019) et d'une facilité syndiquée de 1 milliard d'USD octroyée à la Tanzanie en 2019, faisant ainsi de la TDB le 3e chef de file mandaté, le 4e teneur de livres et le 7e mandataire en Afrique selon les tableaux de classement des marchés des capitaux en Afrique de Bloomberg pour l'année 2019. Auparavant (2007-2017), M. Higenyi a mis en place le Département des syndicats et du financement spécialisé à la Banque africaine d'import-export (« Afreximbank »), où il a mis en œuvre des systèmes et processus standards mondiaux et négocié et exécuté plus de 7 milliards d'USD de prêts syndiqués au cours de cette période. Au nombre des opérations phares figurent la facilité de modernisation de la flotte de Kenya Airways, d'un montant de 1,9 milliard

d'USD (2012), une facilité multi-créditaires de 362 millions d'USD en faveur de Wireless Global Limited ; une facilité renouvelable d'importation de brut de 320 millions d'USD octroyée à la Société ivoirienne de raffinage SA (2011), et une facilité de refinancement et de mise en valeur des gisements d'un montant de 550 millions d'USD en faveur de Seplat Petroleum Development (2011). M. Higenyi a débuté sa carrière bancaire en 1989 au sein du Département des opérations de détail et de gestion des systèmes d'informations de la Uganda Commercial Bank et a brièvement travaillé en tant que consultant en liquidation de banques à KPMG Ouganda en 1999, avant de rejoindre le Groupe Royal Dutch Shell en 2000 pour la création du Département de la gestion des contrats et de la passation des marchés à Shell Ouganda. Il a ensuite rejoint Shell Afrique de l'Est où il a occupé les postes de responsable régional de la gestion des contrats et de la passation des marchés pour les opérations de détail en 2002, puis d'analyste de stratégie et de portefeuille (fusions, acquisitions et cessions) à Shell Oil Products Africa (SOPAF), en 2003.

David J. Simpson, une expérience de plus de vingt-cinq ans

De nationalité canadienne, M. David J. Simpson apporte à la Banque une expérience de plus de vingt-cinq ans dans des domaines variés tels que les innovations en matière de responsabilisation, la gouvernance collaborative, les mécanismes de règlement des griefs, les normes de durabilité, l'engagement des parties prenantes et l'audit et l'assurance de la conformité sociale, acquise auprès d'organisations du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

Chef par intérim du Mécanisme de conformité des projets de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et Conseiller auprès du Réseau du Mécanisme indépendant de responsabilisation (IAM) au nom du Panel d'inspection de la Banque mondiale, du Bureau du Conseiller/Médiateur en matière de conformité (CAO), du Mécanisme indépendant de consultation et d'investigation de la BID (MICI) et du Mécanisme de traitement des plaintes de la Banque européenne d'investissement, David a contribué à jeter les bases d'une série de lignes directrices en matière de « pratiques exemplaires » pour les fonctions de traitement des plaintes et de résolution des conflits au sein des institutions financières internationales. M. David J. Simpson est l'ancien Directeur chargé des normes de durabilité du groupe de réflexion international à but non lucratif, Accountability. À ce titre, il a supervisé l'élaboration des normes d'engagement des parties prenantes AA1000. Il a joué un rôle actif au sein de la Global Reporting Initiative (GRI), de l'International Integrated Reporting Council (IIRC) et de Social Value International dont il a été le Président du Comité d'assurance de l'impact social. Il a également officié en tant qu'expert au sein du Groupe de travail international qui a publié les normes d'orientation ISO 26000 en matière de responsabilité sociale et les normes de certification ISO 37001 concernant les systèmes de gestion anticorruption. David a organisé des séminaires en collaboration avec les Nations Unies et a enseigné à l'Université de Toronto, l'Université de McMaster, l'Université York, ainsi qu'à la Saïd Business School de l'Université d'Oxford et à l'Université de Cambridge dans le cadre du Programme for Sustainability Leadership.

BRVM 10 121,69

Variation Jour ↓ -0,43 %

Variation annuelle ↓ -18,39 %



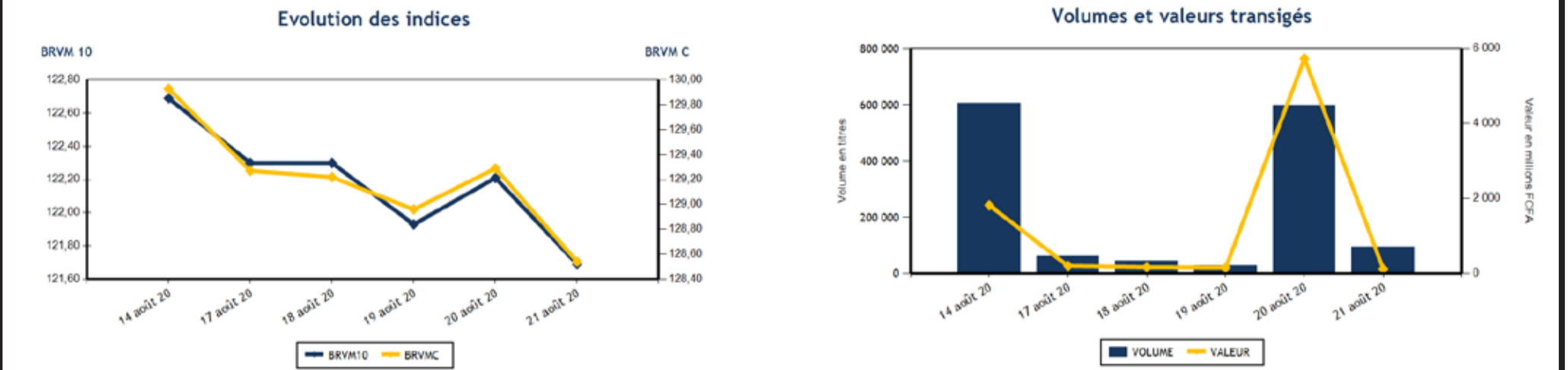
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 160 vendredi 21 août 2020 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 128,54

Variation Jour ↓ -0,58 %

Variation annuelle ↓ -19,28 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 862 024 339 231	-0,58 %
Volume échangé (Actions & Droits)	92 820	300,24 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	101 983 745	8,42 %
Nombre de titres transigés	34	9,68 %
Nombre de titres en hausse	5	-44,44 %
Nombre de titres en baisse	21	162,50 %
Nombre de titres inchangés	8	-42,86 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 323 514 053 221	0,10 %
Volume échangé	1 290	-99,78 %
Valeur transigée (FCFA)	12 903 400	-99,77 %
Nombre de titres transigés	4	300,00 %
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	3	200,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 145	6,51 %	-33,62 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	210	5,00 %	13,51 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 510	1,74 %	-2,77 %
PALM CI (PALC)	1 105	0,45 %	-39,29 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 900	0,26 %	-6,02 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	140	-6,67 %	0,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 010	-4,72 %	0,00 %
UNIWAX CI (UNXC)	825	-4,07 %	0,00 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 300	-3,70 %	0,00 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 300	-2,94 %	0,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,29	0,09 %	-14,26 %	47 109	36 904 045	49,76
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	384,75	-0,59 %	-22,33 %	1 661	3 677 790	7,82
BRVM - FINANCES	15	51,45	-0,31 %	-15,64 %	12 140	25 865 085	5,74
BRVM - TRANSPORT	2	295,16	-1,98 %	-19,52 %	21 055	25 267 000	6,96
BRVM - AGRICULTURE	5	59,09	-0,14 %	-31,19 %	6 270	7 269 575	5,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	199,85	-2,50 %	-21,09 %	4 498	2 984 590	9,68
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	222,10	-2,70 %	-26,53 %	87	15 660	2,79
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

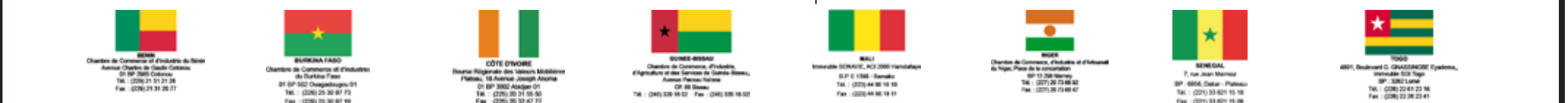
Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,29	
Taux de rendement moyen du marché	10,85	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,06	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	71	
Volume moyen annuel par séance	2 205,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	4 239 860,87	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,15	
Ratio moyen de satisfaction	58,26	
Ratio moyen de tendance	2 711,52	
Ratio moyen de couverture	3,69	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,32	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Charbon

Le Royaume-Uni ferme une de ses dernières mines

La dernière mine de charbon vient de fermer en Angleterre. S'il en reste encore une poignée au Pays de Galles et en Écosse, cela représente un pas de plus pour le Royaume-Uni vers la sortie du charbon. Mais seulement de celui utilisé pour créer de l'électricité. Car des projets de mine pour produire acier et ciment devraient voir le jour dans le pays d'ici les prochaines années.

La mine de Bradley, près de Durham (nord de l'Angleterre), a cessé son activité lundi 17 août. Peu de temps avant elle, ce sont celles de Shotton et Brenkley qui ont connu pareil sort. Toutes sont affiliées au même propriétaire, Banks Group, qui déplore « la fermeture de la dernière mine de charbon en Angleterre », et affirme que jusqu'à 250 emplois sont menacés. La fin de vie de la mine de Bradley a été saluée par les défenseurs de l'environnement après des mois de pressions et des manifestations, notamment de la part d'Extinction Rebellion, pour empêcher le maintien du site jusqu'en 2021 comme l'a demandé en vain Banks Group aux autorités britanniques.



qu'elles ne sont plus rentables ». Cela s'explique notamment par la montée en force des énergies renouvelables, qui représentent « presque 40% de l'électricité britannique » et dont le coût a fortement baissé, précise-t-il. « Nous sommes extrêmement proches de la fin du charbon pour produire de l'électricité au Royaume-Uni et la fermeture progressive des centrales thermiques à charbon fonctionne », renchérit Isobel Tarr, l'une des responsables de l'association écologiste Coal Action, interrogée par l'AFP. Toutefois, cela ne concerne pas « le charbon destiné à produire du ciment ou de l'acier et les entreprises (minières) essaient de faire la transition vers ces industries », remarque-t-elle.

Le charbon a encore de beaux jours devant lui

Plusieurs projets de nouvelles mines à ciel ouvert sont ainsi en cours de validation par les autorités. Comme celui de Highthorn, également porté par Banks Group. Un autre est combattu vigoureusement par les écologistes à Woodhouse Colliery, dans le comté de Cumbrie au nord-ouest du pays, qui serait la « première mine de charbon en profondeur bâtie en 40 ans au Royaume-Uni ». Le sujet est politiquement chargé, entre les engagements climatiques du Royaume-Uni, qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, et les craintes pour

l'emploi en pleine récession historique, alors même que le gouvernement conservateur de Boris Johnson a promis de donner un coup de pouce aux régions pour les "rééquilibrer" économiquement face à la prospère capitale. Le sujet est d'autant plus sensible que c'est le parti conservateur qui est accusé d'avoir provoqué le déclin des régions minières dans les années 1980 sous l'égide de Margaret Thatcher. Banks Group fustige des décisions qui entraînent et affirme que ne pas autoriser ces chantiers au Royaume-Uni entraîne plus d'importations polluantes de pays lointains comme les États-Unis ou la Russie. Un argument contesté par Paul Etkins, qui fait valoir que les émissions de CO2 dues au transport du charbon sont minimes comparé à celles de sa combustion. Pour Isobel Tarr, il n'y aura pas de fin du charbon en Grande-Bretagne sans « vision audacieuse pour passer à la production d'acier et de ciment propre et (...) empêcher l'ouverture de nouvelles mines ». Les associations comme Coal Action ou Green Alliance affirment notamment qu'il est possible de produire de l'acier avec moins de charbon, notamment en recyclant l'acier, en modernisant les fonderies pour les rendre plus efficaces en énergie ou grâce à des techniques innovantes utilisant le gaz naturel ou l'hydrogène.

Avec latribune.fr

Réseaux sociaux

TikTok tente de mieux modérer ses contenus

Depuis le début de l'année, TikTok dit avoir banni 1300 comptes et retiré plus de 380'000 vidéos pour infraction aux règles sur les contenus haineux.

La jeune et très populaire application TikTok, qui a subi des critiques dans le passé sur sa modération des contenus, jugée insuffisante ou inappropriée, a fait le point jeudi sur ses efforts et engagements dans la lutte contre les vidéos promouvant la haine. La plateforme qui se

veut le « dernier rayon de soleil d'internet », s'est donné pour objectif « d'éliminer la haine sur TikTok », déclare Eric Han, responsable de la sécurité pour TikTok aux États-Unis, dans un communiqué. Il liste une série de mesures prises par le réseau social, de l'amélioration des règlements à la formation

des équipes de modérateurs et à l'éducation des utilisateurs. Depuis le début de l'année, TikTok dit avoir banni 1300 comptes et retiré plus de 380'000 vidéos et 64'000 commentaires aux États-Unis pour infraction aux règles sur les contenus haineux.

(AFP/NXP)

Boeing 737 MAX

Le Canada va effectuer des vols d'essai

Des vols d'essai aux fins de validation auront lieu au Canada dans la semaine du 24 août dans l'espace aérien canadien.

Le ministère canadien des Transports a indiqué vendredi que le Canada allait effectuer la semaine prochaine des vols d'essai du Boeing 737 MAX, cloué au sol depuis mars 2019, dans le monde entier, après deux accidents rapprochés qui ont fait au total 346 morts. Transports Canada «devrait effectuer ses propres vols d'essai aux fins de validation dans la semaine du 24 août», a indiqué à l'AFP dans un communiqué une porte-parole du ministère. «Les essais en vol se dérouleront dans l'espace aérien américain», a ajouté la porte-parole, qui a précisé que des employés de Transports Canada se rendront à Seattle, dans l'État de Washington. Ils mèneront également des essais sur le simulateur technique de l'usine Boeing dans cet État frontalier du Canada.

Plusieurs étapes

L'appareil s'est récemment rapproché d'un retour dans le ciel avec une série de



vols de certification fin juin, mais plusieurs étapes restent encore à franchir avant que les autorités aériennes n'accordent leur autorisation, notamment sur la formation des pilotes. L'agence américaine en charge de l'aviation, la FAA, a dévoilé début août la liste des changements qu'elle préconise pour garantir la sécurité du Boeing 737 MAX. «Transports Canada reste déterminé à faire en sorte que les restrictions de vol au Canada demeurent en vigueur tant que le ministère ne sera pas entièrement convaincu que le constructeur et la FAA ont répondu à toutes les

préoccupations en matière de sécurité», a déclaré la porte-parole du ministère. Ce dernier se dit aussi attentif à ce que «la formation et les procédures accrues que doivent suivre les équipages de conduite soient en place». Le 737 MAX est interdit de vol depuis le 13 mars 2019 après l'accident d'un modèle de la compagnie Ethiopian Airlines ayant fait 157 morts. Cette tragédie survenait quelques mois seulement après le crash d'un MAX de Lion Air, qui a coûté la vie à 189 personnes.

(AFP/NXP)

Carburant

Les cours du pétrole reculent après l'OPEP+

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les dix pays producteurs alliés ont continué d'approuver la baisse du cours du pétrole. Les stocks américains sont toujours en chute libre.

Les prix du pétrole cédaient du terrain jeudi, au lendemain d'une réunion de l'OPEP+ sans surprise et d'une baisse des stocks de pétrole brut aux États-Unis moins prononcée que prévu mais pour la quatrième semaine consécutive. Vers 11h55 (heures suisses), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 44,88 dollars à Londres (40,9 francs), en baisse de 1,08% par rapport à la clôture de mercredi. À New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,14% à 42,44 dollars (38,7 francs). «La baisse des cours est mesurée», relativise cependant Michael Haigh, analyste de Société Générale, ce qui témoigne selon lui d'un accueil plutôt positif par le marché de la réunion OPEP+ de la veille.

«Urgence du respect des coupes»

Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et



dix pays producteurs alliés ont maintenu mercredi leur accord de baisse de production lors de leur réunion de suivi désormais mensuelle et par visioconférence. «Comme prévu, le groupe a souligné l'urgence du respect des coupes» par chacun des membres, a noté Tamas Varga, analyste de PVM. Le fait que le ministre saoudien de l'Énergie, Abdel Aziz ben Salmane, «ouvre la possibilité à des coupes au-delà d'avril 2022 est important et de nature à rassurer le marché sur la politique de long terme» du cartel, a complété Michael Haigh auprès de

l'AFP. L'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) a de son côté annoncé mercredi que les réserves de pétrole brut avaient reculé, mais moins que prévu, pour la quatrième semaine de suite aux États-Unis. Ces stocks ont baissé de 1,6 million de barils lors de la semaine se terminant le 14 août, après avoir déjà chuté de 22 millions au cours des trois semaines précédentes. Les réserves d'essence ont également baissé tandis que celles de produits distillés ont légèrement augmenté.

(ATS/NXP)

Rendez-vous économiques

EVENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEUR/CONTACTS
Forum des Entrepreneurs	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs du Togo 2020	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Conférence des entrepreneurs du Togo 2020	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo
Forum des Entrepreneurs et des PME du Togo	10 au 12 septembre 2020	Cotonou	Union des Entrepreneurs du Togo

HOROSCOPE finance

Bélier Avec cet environnement astral, il sera grand temps de vous occuper sérieusement de la gestion de vos finances et de prendre des mesures énergiques afin de stopper l'hémorragie actuelle. Tâchez de vous limiter strictement aux dépenses indispensables, incompressibles, et de renoncer à tout le reste. En effet, il arrive bien souvent que "c'est pour le superflu que l'on sue" (Sénèque). Vos efforts seront récompensés.

Taureau Une bonne intuition vous permettra de profiter des fluctuations du marché pour réussir une opération avantageuse. Mais ne prenez pas de risques inutiles : votre chance restera plutôt limitée.

Gémeaux Ne vendez pas vos meubles pour jouer aux jeux de hasard ! L'argent vite gagné est un véritable leurre. S'il est vrai que quelqu'un doit gagner gros, ce ne sera certainement pas vous, surtout en cette journée où les aspects planétaires vous confisqueront toute chance pure. Mais vous pourrez gagner quelque chose si votre mise est modeste ; consultez votre nombre de chance du jour.

Cancer Sur le plan financier, vous n'aurez pas droit à l'erreur. Vous ne pourrez absolument pas vous permettre de jouer les cigales imprévoyantes. Il faudra vous imposer une discipline très stricte et faire une croix sur les dépenses superflues. Ne vous laissez pas non plus entraîner dans des opérations financières hasardeuses ou mal préparées. En respectant ces consignes de prudence, vous parviendrez à traverser la présente période délicate dans de bonnes conditions.

Lion Ne prenez pas de risques sur le plan financier, en particulier en cautionnant des amis ou même des membres de votre famille pour des emprunts importants. Il ne s'agira pas de vous méfier systématiquement de vos proches, mais il serait prudent de prévoir les cas de force majeure toujours possibles. Et c'est pourquoi "qui se porte caution de quelqu'un se prépare des ennuis" (Chilon de Sparte).

Vierge Peut-être devrez-vous affronter une mini-crise financière, à moins que vous ne deviez remettre de l'ordre dans certaines affaires familiales. Dans tous les cas, faites preuve de bon sens et de l'humour, et vous vous en tirerez honorablement.

Balance Méfiez-vous aujourd'hui de certains intrigants qui ne songent qu'à vous entraîner dans un engrenage financier dont vous ne pourriez-vous dépêtrer, ni éviter les complications juridiques. Ne comptez que sur vous-même ; soyez opiniâtre et méthodique, et tout ira bien.

Scorpion Mercure sera bien aspecté : voilà qui devrait vous aider à vous équilibrer sur le plan financier. Si vous vous trouvez dans une mauvaise passe financière, faites attentivement vos comptes et établissez un budget serré pour vous en sortir. Si vous êtes plus à l'aise, choisissez des placements sûrs. Certains d'entre vous seront soumis à des influences momentanément déstabilisantes, et ils auront tout intérêt à se garder une poire pour la soif.

Sagittaire Concernant vos finances, méfiez-vous des opérations mal préparées et des transactions hasardeuses. Vos imprudences pourraient vous coûter cher ! En revanche, n'hésitez pas à prendre quelques risques bien calculés.

Capricorne Attention aux initiatives imprudentes sur le plan matériel ! Vous manquerez de patience et de discernement dans ce domaine. Pour gérer le budget familial, tenez compte de l'avis de votre conjoint.

Verseau Une journée sans histoire dans l'ensemble. Avec le courant de chance qui vous protège en ce moment, vous ne devriez avoir aucun souci financier aujourd'hui. Si vous avez des projets d'envergure concernant un achat ou un investissement, vos démarches vous permettront de poser des jalons importants.

Poissons Pas de planète pour influencer votre secteur finances, qui sera donc dans l'ensemble sans histoire. Méfiez-vous toutefois de l'impact ambigu que pourra avoir Jupiter, qui risque de vous souffler, à vous qui êtes d'habitude assez raisonnable, des envies d'achats superflus.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Address AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains

SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude et pas de touer ou
d'éternuer.



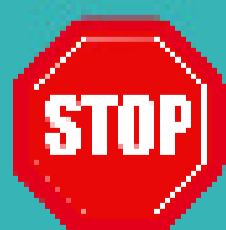
LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
e les toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Santé**Le Togo projette la construction de six centres de santé mère-enfant**

Selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) publié en 2018, les bébés nés dans les pays où les accouchements sont les plus risqués sont jusqu'à 50 fois plus susceptibles de mourir au cours du premier mois de leur vie que ceux nés dans les pays les plus sûrs.



En Afrique subsaharienne, la probabilité que les enfants meurent avant l'âge de 5 ans est 15 fois plus grande que dans les pays à revenu élevé. L'organisme onusien a appelé les pays du monde entier à s'assurer que davantage de nouveau-nés survivent à leurs premiers jours de vie. Que faire le gouvernement du Togo pour venir à bout de la mortalité néonatale ? Face aux taux élevés de mortalité infantile et maternelle, le Togo a mis en marche en 2016 un projet d'amélioration de l'accès aux soins et aux services de planification familiale, ainsi que de renforcement des capacités des équipes du ministère, dans les régions Plateaux et Maritime, pour une durée de trois (03) ans. Ce projet est relié au Plan national de développement sanitaire (PNDS 2016-2022) et contribue à accroître l'accessibilité et la qualité des soins, à renforcer la gestion dans les structures sanitaires de ces régions et à former leur personnel. Les taux accrus de mortalité infanto-juvénile (123%), en raison des maladies infectieuses et parasitaires, et de

la mortalité maternelle (350 pour 100 000 naissances vivantes) au Togo s'expliquent en grande partie par la faible accessibilité géographique et financière des populations aux soins obstétricaux et néonataux, particulièrement en milieu rural, d'où l'importance de ce projet phare. 22 formations sanitaires bénéficieront du projet via une mise à niveau des soins obstétricaux et néonataux d'urgence, la réhabilitation des structures, l'équipement et la formation du personnel. Au même moment, leur gestion et le recouvrement des coûts s'améliorent au fil du temps. A terme, le projet va réduire de 20% la mortalité néonatale, de 25% la mortalité maternelle et augmentera la prévalence contraceptive de 5% dans les régions concernées.

Mise en œuvre du PND

Afin d'aider le Togo dans la mise en œuvre de son Plan national de développement sanitaire, l'Agence française de développement (AFD) appuie le ministère de la Santé dans la réalisation du projet SMN Muskoka. Il est

destiné à renforcer la santé néonatale dans la région des Plateaux. Il aide le pays à donner aux citoyens les moyens de vivre une vie saine, promeut le bien-être de tous pour le développement durable. Précisément, les pouvoirs publics aménageront 10 structures sanitaires et réhabiliteront plusieurs plateaux techniques dans les hôpitaux et dispensaires de la région. A l'horizon 2025, les dirigeants vont construire et équiper six (06) centres de santé mère-enfant sur l'étendue du territoire, couplé avec le doublement du nombre d'accoucheuses auxiliaires d'Etat. Il est également prévu la construction de cent (100) centres médicaux sociaux et la réhabilitation des centres de santé communautaires existants avec une attention particulière aux équipements en soins obstétricaux performants Sonu (Soins obstétricaux et néonataux d'urgence). Les naissances prématurées, l'asphyxie à la naissance (l'enfant ne respire pas) et les infections sont à l'origine de la plupart des décès néonataux.

Avec horizon-news.net

Promotion de l'entrepreneuriat**La foire Adjafi 2020 en mode virtuelle**

L'édition 2020 de la Foire Adjafi, un cadre de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes togolais et des pays de la sous-région, aura lieu en mode virtuelle cette année.

● **Vivien ATAKPABEM**

Crise sanitaire oblige, à en croire l'Agence Maxkom, structure organisatrice, au moins 80% des activités seront du virtuel. « Nous travaillons sur une infrastructure numérique pour permettre de créer du flux entre exposants et visiteurs sur deux plateformes, un site web et une application e-commerce WhatsApp », a confié à Africa rendez-vous, le directeur général de Maxkom, Maxime Minasseh. Selon ses explications, seules les cérémonies officielles et les formations seront en présentiel avec un relai sur



les réseaux de la manifestation. Cette option de la Foire Adjafi en virtuel, précise M. Minasseh, est pour réduire le niveau de risque de contamination tout en gardant les flux d'échanges. Initialement

annoncée du 20 août au 06 septembre, cette rencontre devrait finalement être organisée du 24 septembre au 18 octobre prochains, selon Maxime Minasseh, son promoteur. La Foire Adjafi, rendez-vous commercial des jeunes entrepreneurs du Togo et de la sous-région, fait la promotion des jeunes entrepreneurs et de leurs productions, au travers des expositions-ventes et autres activités prévues, bénéficie de l'accompagnement de la République togolaise, de la Commission de l'UEMOA et de divers dispositifs institutionnels dédiés à l'entrepreneuriat des jeunes au Togo.

**Fédération ivoirienne****Le feuilleton de la course à la présidence continue pour Drogba**

La Fédération ivoirienne de football (FIF) a décidé de suspendre le processus de désignation de son prochain président jusqu'à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire, prévue le 29 août prochain. René Diby, qui dirige la commission électorale, est sorti de son silence et le camp Drogba réagit aussi. Le 10 août dernier, Didier Drogba avait bien cru avoir gain de cause dans son combat pour la conquête de la présidence de la Fédération ivoirienne de football. Son dossier de candidature venait d'être validé par la commission électorale de la FIF. Mais le feuilleton a connu un énième rebondissement la semaine dernière. Mercredi 12 août, la Fédération annon-

çait la suspension du processus électoral en accusant la commission électorale, dirigée par l'ancien ministre des Sports, René Diby, d'avoir commis des irrégularités.

René Diby ne reproche rien au dossier Drogba

Le Comité d'urgence de la FIF vient de décréter « la suspension du processus électoral » et la « convocation d'une Assemblée Générale [...] extraordinaire [...] le samedi 29 août 2020 à Abidjan », indiquait un communiqué rédigé le 11 août. Dans son communiqué, la FIF critiquait frontalement la gestion de René Diby : « Le président de la Commission électorale a indiqué "avoir agi en toute naïveté, pour

préserver la cohésion sociale, en cette période sensible". Il a ajouté, avoir trouvé, avec les "éminents juristes, membres de la Commission, une solution ad hoc". » René Diby est sorti du silence pour la chaîne La 3. Il a confirmé que l'instance avait bien validé le dossier de candidature de Didier Drogba, mais que c'est le secrétaire général de ladite commission, Jean Baptiste Sam Etassé, qui avait tout bloqué et refusé de notifier les décisions de la commission aux candidats concernés. « Le blocage vient du secrétaire. Il n'a pas le droit de juger la commission. Quand bien même il est préfet hors grade, il n'a pas le droit. Ce n'est pas son rôle.

rfi.fr/fr/afrique-foot

Baromètres Togo**Principaux pays partenaires**

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR